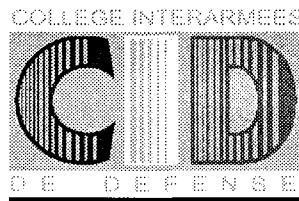
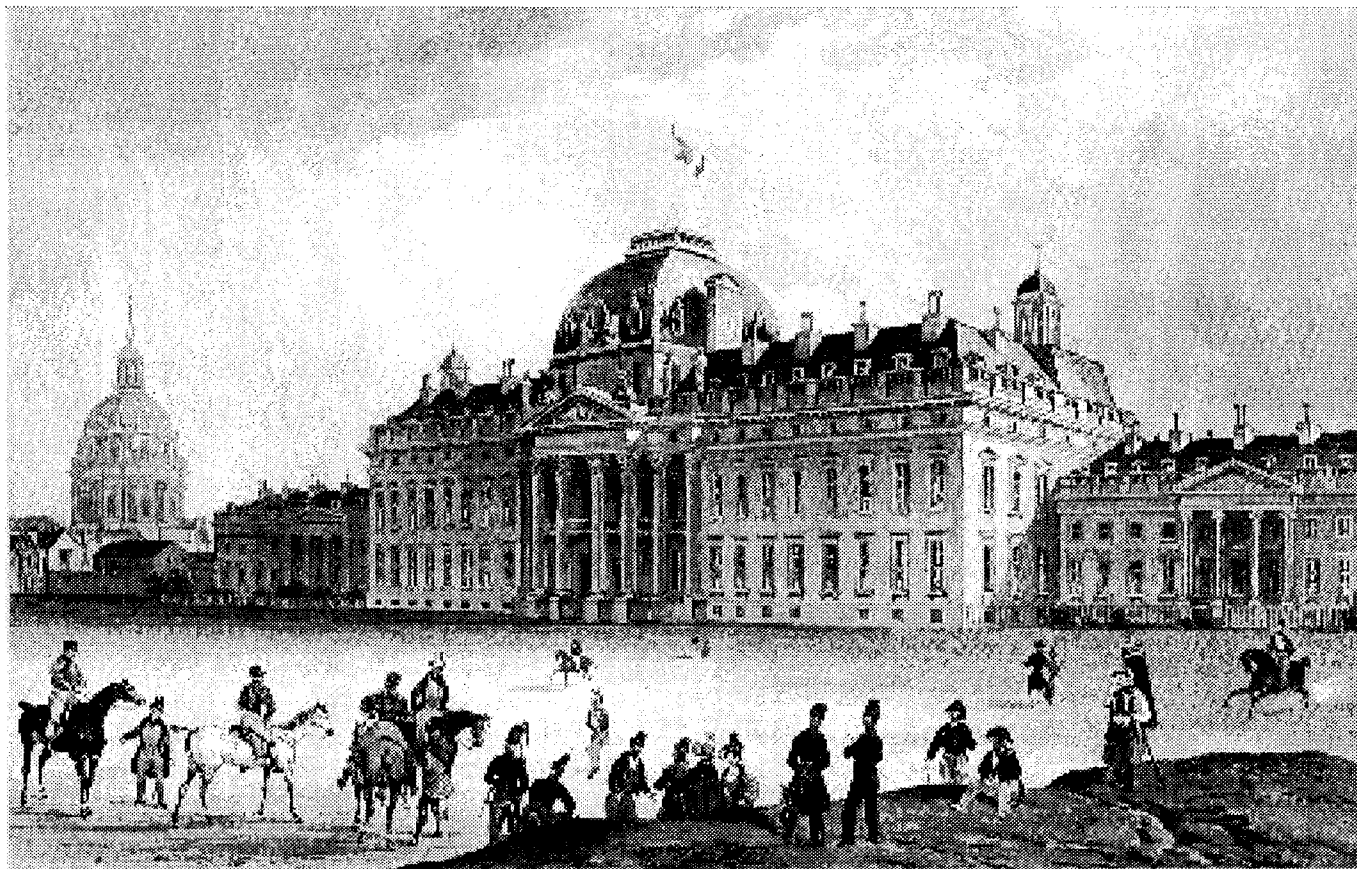


1997-210



**LA REINTEGRATION DE LA FRANCE DANS
LES STRUCTURES MILITAIRES DE L'O.T.A.N.
EST-ELLE COMPATIBLE AVEC
SA STRATEGIE DE DEFENSE ?**



**CBA SEPOT Frédéric
Groupe D2**

**Mémoire de stratégie
Année 1997-1998**

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	3
I - L'UTILITE DE L'OTAN DE NOS JOURS	4
1) Situation actuelle de l'O.T.A.N.	4
2) Les nouvelles missions de l'O.T.A.N.	4
3) L'élargissement de l'O.T.A.N. et ses conséquences	5
II - POSITION DE LA FRANCE	6
1) L'évolution de la pensée politique en matière de défense	6
2) Les limites de cette évolution	7
3) Des menaces diffuses	8
III - UNE SOLUTION POSSIBLE : UNE PARTICIPATION PLEINE ET ENTIERE A DES UNIONS TYPE UE, UEO, OTAN	10
1) Un monde d'accords et d'unions	10
2) La France hors de l'O.T.A.N.	11
3) La France et l'O.T.A.N.	11
CONCLUSION	12
BIBLIOGRAPHIE	14

Introduction.

Depuis l'effondrement de l'empire communiste, le monde vit une époque de troubles qui se manifestent, à la fois sur les plans politique et économique et dans une moindre mesure au sein des armées des différentes nations.

L'éclatement des clivages et des oppositions de la guerre froide a fait naître des sentiments de différentes formes réveillant ici de vieux démons ethniques comme en ex-Yougoslavie, donnant là des idées hégémoniques à certains chefs d'état paranoïaques libérés du joug des grandes puissances - Irak entre autres -. Devant cette instabilité croissante, liée à l'absence d'un grand leader, ou plutôt liée au refus de laisser les Etats-Unis gouverner le monde à leur guise, de nombreux pays recherchent des systèmes d'alliance qui pourraient éventuellement leur garantir la stabilité et l'équilibre. C'est ainsi que sur le plan économique, on voit se dessiner de vastes régions de libre-échange telles que l'ALENA en Amérique, l'ASEAN en Asie, l'OUA en Afrique et l'UE en Europe. Parallèlement, les états passent des accords militaires de défense leur donnant une certaine assurance de paix et surtout d'aide et d'assistance. L'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (O.T.A.N.) est l'une de ces organisations susceptibles d'apporter une réponse aux différents conflits ou crises qui pourraient surgir, notamment en Europe.

Organisation déjà ancienne puisque créée au sortir de la Seconde Guerre Mondiale, elle a vu sa propre existence remise en cause par la fin du monde bipolaire et par l'absence d'un ennemi potentiel. Ses membres se sont alors octroyés de nouvelles fonctions, la désignant comme le bras armé de l'ONU pour régler militairement toutes les crises pouvant survenir en n'importe quel point du globe - et non plus seulement en Europe -, ce fait pouvant éventuellement poser un problème de légitimité. Mais, plus important, en accord avec l'article 10 du traité, de nouveaux pays ont la possibilité d'entrer dans cette organisation et notamment les anciens alliés de l'URSS qui peuvent ainsi s'assurer contre d'éventuelles vues hégémoniques de la Russie.

Tous ces mouvements pour recomposer l'image du monde ne sont pas sans poser quelques problèmes à la France. Membre fondateur de l'OTAN, sortie de la structure du commandement militaire intégré de l'organisation par soucis d'indépendance, en particulier dans le domaine nucléaire, elle se voit aujourd'hui contrainte de faire évoluer sa situation. En effet, face à l'arrivée de nouveaux pays - ennemis d'hier - au potentiel économique et militaire inférieur, elle doit choisir entre deux voies. Soit elle conserve sa position actuelle au risque de n'être intégrée ni aux prises de décision de l'OTAN ni à la réorganisation inéluctable du potentiel militaire qui découlerait de l'élargissement de l'Alliance. Soit, au contraire, elle reprend sa place entière et légitime au risque de perdre son indépendance.

Les réformes entreprises au sein de nos armées représentent un grand bouleversement tant au niveau du potentiel (volume réduit mais valorisé par la professionnalisation) qu'au niveau économique du pays par la réorganisation de l'industrie de l'armement (facteur important de notre balance commerciale extérieure). Ces réformes vont de paire avec le nouveau concept d'emploi des forces édicté dans le Livre Blanc de 1994. Mais, sont-elles compatibles avec une réintégration pleine et entière dans l'OTAN ou au contraire, s'y opposent-elles ?

Ce sont les questions auxquelles je me propose d'apporter une réponse en émettant l'idée que même si ce n'est pas forcément la meilleure solution, car tout traité impose des obligations qui peuvent nous entraîner dans des conflits ne nous concernant pas, la France doit réintégrer toutes les structures de l'OTAN pour d'une part, conserver le rang qui est le sien dans le monde et faire entendre sa voix de nation responsable et, d'autre part, s'assurer le soutien de ses alliés et voisins les plus proches en cas de conflit majeur que nous ne saurions résoudre seul.

I - Utilité de l'O.T.A.N. de nos jours.

1) Situation actuelle de l'O.T.A.N.

L'OTAN est née au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale, pour faire face à la politique expansionniste de l'URSS. Celle-ci avait annexé une province du sud de la Finlande, les Etats baltes, des territoires de Pologne, de Prusse et de Moldavie. Elle avait également envahi la Tchécoslovaquie en 1948. Elle imposait le régime communiste à une centaine de millions d'européens du centre et de l'est du continent et comptait plus de 400 millions d'hommes au total. La puissance militaire absorbait plus du quart des revenus de l'Union, recrutait les meilleurs cerveaux et surclassait en effectif et en armement tout ce que les européens de l'ouest auraient pu aligner.

Aussi, le 4 avril 1949 à Washington, douze pays occidentaux signaient le Traité de l'Atlantique Nord. Depuis, quatre nouveaux pays ont rejoint l'Alliance.

Comme je l'ai déjà exprimé un peu plus tôt, l'OTAN a été créée pour s'opposer à la volonté expansionniste de l'URSS s'appuyant sur un bras armé très puissant. Et, l'on peut considérer qu'elle a parfaitement rempli son rôle puisque l'Europe de l'Ouest connaît, depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale, sa période de paix et de stabilité la plus longue de son histoire. L'apparition et le développement de l'arme nucléaire y sont sans doute pour beaucoup, apportant un équilibre est-ouest qui ne pouvait pas être établi par les armes conventionnelles. Cette période, dite de *Guerre froide*, a fait l'objet d'une confrontation permanente entre les deux blocs. Mais l'OTAN a su imposer sa politique pour maintenir la paix tout en respectant ses intérêts en matière de liberté des individus et de développement économique. On en connaît le résultat.

2) Les nouvelles missions de l'O.T.A.N.

La disparition du monde communiste a entraîné la remise en question de l'existence même de l'O.T.A.N. Pour quelle raison devrait-on conserver une alliance de défense supranationale alors qu'il n'y a plus d'ennemi potentiel ? Cette question ne s'est pas posée très longtemps car elle était la preuve d'une vue à court terme et de l'abandon d'une politique de longue haleine. Mieux, elle a permis de faire évoluer le rôle de l'organisation et de lui offrir de nouvelles possibilités d'exprimer son utilité, à savoir suppléer la politique, lorsque celle-ci a échoué, en assurant la résolution des crises par la mise en place de forces d'interposition. En un mot, tuer dans l'oeuf toute naissance de crise.

On a vu que cette mission était très difficile à réaliser et que le temps que la lourde machine se mette en marche, de nombreux dégâts avaient déjà été occasionnés. Ce fut le cas au Rwanda, mais aussi en Irak où l'armée irakienne, en reculant sur les anciennes frontières du pays, après l'intervention de la coalition menée par les américains, a provoqué de nombreux ravages, en particulier la destruction de nombreux puits de pétrole mettant, momentanément, à mal tant l'économie du Koweït que le système écologique de la région. Je pourrais également citer l'ex-Yougoslavie où la longue hésitation pour intervenir a favorisé une dégradation profonde de la situation.

L'O.T.A.N. a, à cette occasion, montré ses limites. Entre les tenants de l'intervention armée immédiate et les tenants de l'attentisme, entre les partisans de l'envoi de troupes et ceux voulant seulement apporter une aide financière aux interventions, on a pu se rendre compte combien il était difficile d'adopter une politique commune à seize pays. Qu'en sera-t-il à dix-neuf voire à vingt-cinq ? Par ailleurs, le poids de chaque pays pèse différemment dans la balance des décisions. Lorsque les Etats-Unis se prononcent en faveur de telle ou telle action, leur voix est écoutée. En est-il de même pour le Luxembourg ou la Belgique, j'en doute, même si les textes garantissent les droits de chacun.

A l'inverse, cette succession de crises a mis à jour la nécessité absolue de revoir l'organisation de l'Alliance. Celle qui prévalait du temps de la guerre froide reposant sur un concept de défense nucléaire fait d'attentisme, de non-action (ou de non-emploi) et de gestion des arsenaux n'a plus cours lorsque l'on doit agir avec des armes classiques sur un territoire non reconnu et surtout hors Europe - de ce fait, les trois armées se retrouvent à égalité contrairement au théâtre européen où la Marine est plus ou moins exclue -.

La guerre du Golfe a montré les dysfonctionnements qui existaient entre les alliés dans plusieurs domaines tels que la couverture aérienne, les transmissions ou la logistique. Dans le même temps, il faut ménager les susceptibilités de chacun lors de l'attribution des commandements et déjouer les problèmes qui pourraient naître entre deux membres de l'Alliance - le contentieux entre la Grèce et la Turquie à propos de Chypre rejaillit forcément sur les décisions de l'OTAN.

Les réformes sont donc en cours. La réunion ministérielle de Berlin des 3 et 4 juin 1996 a confirmé la dynamique des réformes internes. Elles concernent notamment le concept de groupes de forces interarmées multinationales (GFIM) et dans une moindre mesure, la reconnaissance au sein des structures de l'OTAN d'une identité européenne de défense et de sécurité (IEDS) et la réforme des commandements de l'OTAN. Cette dernière constitue la pierre d'achoppement du problème français, mais j'en parlerai un peu plus loin.

3) L'élargissement de l'O.T.A.N. et ses conséquences.

Le 28 septembre 1995, l'OTAN a informé les pays d'Europe centrale et orientale qu'elle était disposée à en accueillir certains comme membres à part entière.

Cette proposition fait suite à des accords préalablement passés avec les anciens pays du Pacte de Varsovie. A la fin de l'année 1991, après maintes

hésitations et tergiversations, les chefs d'état et de gouvernement de l'OTAN avaient défini un nouveau "concept stratégique", globalisant les questions de défense et avaient publié, le 8 novembre de la même année, la "*déclaration de Rome*" qui proposait une nouvelle ère de coopération aux pays de l'est. Cette publication avait été suivie, le 20 décembre de la réunion inaugurale, à Bruxelles, du CCNA (Conseil de Coopération Nord-Atlantique) rassemblant les ministres des Affaires Etrangères de l'Alliance et ceux des anciens membres du Pacte de Varsovie. Un peu plus près de nous, le 11 janvier 1994, l'OTAN avait adopté le projet américain de "*Partenariat pour la paix*" (PfP), un programme de coopération militaire avec les pays de l'est qui est considéré par certains comme une classe préparatoire à l'entrée effective de l'Alliance, par d'autres comme une chambre d'attente indéfinie. Ce partenariat compte aujourd'hui 27 membres.

Enfin, au sommet de Madrid qui s'est tenu au cours du mois de juillet 1997, le Secrétaire général de l'O.T.A.N. l'espagnol Javier Solana a fait connaître la liste des premiers pays autorisés à rejoindre l'Alliance, à savoir la Pologne, la République Tchèque et la Hongrie.

Cet élargissement qui devrait se poursuivre dans l'avenir - beaucoup d'autres pays sont intéressés par leur intégration au sein de l'Organisation - aura bien sûr des conséquences sur les structures de l'O.T.A.N. Alors que la tendance actuelle est à une réduction du nombre des grands commandements, la répartition de ces derniers risque d'être bouleversée par cette extension irrémédiable vers l'est à connotation plus terrestre car, si la Pologne ouvre la mer Baltique à l'O.T.A.N., les deux autres pays n'ont aucune frontière maritime. Par ailleurs, le coût de cet élargissement est un facteur non négligeable puisqu'il demandera un effort supplémentaire tant aux membres actuels de l'Alliance (Le financement de l'élargissement est prévu de la façon suivante : 35% pour les nouveaux membres, 15% pour les Etats-Unis et 50% pour les membres actuels hors EU)¹, qu'aux pays invités à rejoindre l'Alliance. Ces derniers vont devoir adapter leur armée aux critères de l'O.T.A.N. ce qui ne sera pas, loin s'en faut, une opération légère car ces armées sont équipées de matériel soviétique. Enfin, le concept stratégique de l'Alliance doit être revu. Il faut redéfinir les menaces - car il n'y a plus, aujourd'hui, de menace - les missions (leur cadre juridique notamment) et de ce fait, le volume et la nature des forces affectées à l'Organisation. Des travaux, en cours actuellement, montrent la difficulté que rencontrent les différentes commissions à intégrer tous les paramètres nouveaux sachant que tous les membres ne sont pas d'accord entre eux.

II - Position de la France.

1) L'évolution de la pensée politique en matière de défense.

La France, comme toutes les grandes nations développées, a entrepris depuis quelques années une vaste réforme de ses armées tant au niveau de ses structures que dans son concept d'emploi. Les trois grandes étapes de cette réforme sont, dans l'ordre chronologique, la parution, en 1994, du Livre Blanc sur la Défense donnant les grandes orientations pour l'emploi des forces, la restructuration de l'outil

¹ Estimations émanant d'un rapport présenté au Congrès américain en février 1997. RAMSES 98 p.36

nucléaire décidée en 1995 avec l'arrêt des essais français dans le Pacifique et surtout le démantèlement de la composante terrestre du Plateau d'Albion et enfin, l'annonce par le Président de la République, en 1996², de la suppression du service national et le passage à une armée de métier.

Il semble bien que cette réforme dans sa globalité réponde à un double enjeu. Le premier et sans doute le plus important s'inscrit dans une logique d'économie budgétaire au niveau de la Nation, le Ministère de la Défense étant certainement le plus touché par ces économies. Une question se pose alors : doit-on sacrifier sur l'autel des finances la Défense de la Nation au risque de perdre son intégrité et son indépendance ? Le second but, peut-être un peu plus diffus ou moins explicable, tient à une volonté de réintégrer les structures militaires de l'O.T.A.N. et donc, d'intégrer la défense de notre territoire à celle de nos alliés. Il s'agit là d'une évolution très sensible de la mentalité des dirigeants français qui ne sont d'ailleurs pas forcément suivis par l'ensemble de la population.

2) Les limites de cette évolution.

Mais, il faut bien avouer que les événements actuels ne donnent pas tort à leur démarche. L'écroulement de la sphère communiste a mis fin à la menace principale qui pesait sur notre pays au même titre qu'à l'ensemble du monde occidental. On en est même à se demander, médiatiquement parlant, s'il existe encore une menace et si nous, Français, avons un ennemi auquel il faudrait faire face. La réponse à court terme pourrait effectivement être, tel que c'est écrit dans le Livre Blanc sur la Défense, que *la France ne se connaît pas aujourd'hui d'adversaire désigné*³. Mais, à long terme, que nous réserve l'avenir ? Qui peut prévoir aujourd'hui ce qui se passera dans dix ans ? Qui aurait pu prévoir en 1932 que Hitler mettrait l'Europe et le monde à feu et à sang en 1939 ? L'évolution du monde n'a-t-elle pas quelque chose d'inquiétant qui devrait nous inciter à rester vigilants et à ne pas négliger notre défense ?

A ce sujet, la description des différents scénarios dans le Livre Blanc sur la Défense fait naître une inquiétude. Si tous les cas d'intervention des armées sont envisagés, on peut s'étonner de voir que celui qui semble le moins probable concerne la défense du territoire. Or, ces scénarios permettent de dimensionner les forces. De ce fait, la France se dote d'un outil de projection permettant de répondre aux cinq premiers scénarios et néglige la capacité intérieure. Ce choix pourrait se justifier comme cela est fait, toujours dans le Livre Blanc, en prétextant que *la résurgence d'une menace majeure contre l'Europe occidentale prendrait des délais suffisants pour qu'il soit permis de procéder, si nécessaire, à une adaptation progressive et un changement de format de notre outil de défense, à partir de dispositions appropriées prises dès le temps de paix*⁴.

Hélas, les événements récents concernant le budget de la Défense Nationale peuvent faire craindre quant à la capacité de réaction et même à la volonté de nos dirigeants politiques de modifier ce format pour en faire un véritable outil pour la défense du territoire. Les Chefs d'Etat-major des différentes armées ont insisté sur le

² Annonce faite devant les medias le 23 février 1996.

³ Livre Blanc sur la Défense, page 49.

⁴ Livre Blanc sur la Défense, page 71.

fait que si les diminutions de budget se poursuivaient, les grands programmes d'équipement en subiraient, à terme, les conséquences⁵. Or, tout retard pris dans la fourniture des matériels majeurs ne se rattrape pas. La mise en service du porte-avions *Charles de Gaulle* semble assurée; mais, les avions qui vont l'équiper arriveront avec du retard et les *Rafales*, avions modernes capables de rivaliser avec les meilleurs, devront laisser la place, dans un premier temps, aux *Super-Etendards* qui commencent à accuser le poids des années. Quant au deuxième porte-avions, la décision de sa construction n'est toujours pas prise alors que pour assurer la pérennité de notre force aéronavale, on devrait déjà commencer à le construire. Que se passera-t-il dans les années 2007-2008 lorsque le *de Gaulle* devra rentrer en grande révision ? Ressortira-t-on le *Foch* ? Restera-t-on sans force aéronavale ? Qu'en sera-t-il, alors, de la crédibilité de la France et de sa "grandeur" ? D'autre part, le sort de notre aviation de combat semble incertain (choix entre le *Rafale* ou le *Mirage 2000-5* ?), la décision de construire l'avion de transport futur (ATF) n'est toujours pas prise, l'arrivée du char *Leclerc* se fait au compte goutte. De même, allons nous devoir renoncer au développement des satellites militaires et donc à notre capacité de renseignements ?

Par ailleurs, on peut aussi se poser quelques questions au sujet de notre capacité nucléaire qui reste notre moyen de dissuasion majeure (la doctrine, Dieu soit loué, est inchangée malgré le nouveau contexte géopolitique). Il est précisé dans le Livre Blanc -datant de 1994- que *la sécurité des forces nucléaires et leur environnement nécessitent de disposer de moyens terrestres, maritimes et aériens, qui concourent par ailleurs à la protection d'ensemble du territoire national*⁶. Or, depuis la parution de ce texte, on a supprimé la composante terrestre mais, surtout, nous nous sommes privés de notre capacité de test et d'évolution de l'outil nucléaire en démolissant notre centre d'essais du Pacifique. Il faut préciser que nous sommes le seul des grands pays possédant cette capacité à avoir pris cette décision car même la Chine et les deux pays concernés par les accords START, USA et Russie, n'ont pas renoncé à cette possibilité de tester leur armement et peuvent à tout moment procéder à des essais. Qu'en sera-t-il de notre dissuasion dans quelques années -que je n'oserais chiffrer de peur de voir que notre situation est pire que ce que l'on peut imaginer ?- Comment pourrions-nous nous assurer de la fiabilité des essais en laboratoire et du matériel existant ?

En un mot, on peut se demander où nous conduit le concept stratégique actuel voire si la France a réellement une stratégie de défense. La volte-face concernant le Service National (en 94, la conscription devait jouer un rôle important dans la défense du territoire; en 96 on la supprime) est une preuve des hésitations de nos dirigeants. Et pourtant, des menaces existent.

3) Des menaces diffuses.

La fin du monde bipolaire a laissé un grand vide politico-militaire dans de nombreux pays, notamment en Asie et en Afrique. Durant la guerre froide, il suffisait de se ranger dans un camp ou dans l'autre pour être désigné aux yeux des autres comme un allié ou un ennemi. Aujourd'hui, cette classification n'a plus cours et

⁵ Auditions successives des différents Chefs d'Etat-major devant la Commission de la Défense de l'Assemblée Nationale le 7 octobre 1997.

⁶ Livre Blanc sur la Défense, page 84.

beaucoup se cherchent sur les plans politique et idéologique. De ce fait, le monde est secoué par de nombreux conflits aux prétextes qui peuvent sembler divers mais qui, en fait, se rejoignent pour une quête d'identité.

C'est ainsi qu'on a pu voir un Saddam Hussein à la volonté hégémonique s'attaquer au Koweït en espérant aller plus loin; un peuple Tutsi se déchirer avec son voisin Hutu pour l'exterminer au-delà de frontières tracées sans discernement ethnique par des pays colonialistes; enfin, plus près de nous, d'anciennes tensions ethnico-religieuses remontant au Moyen-Age ont fait éclater en une multitude de petits états une fédération de Yougoslavie formée par Tito en 1945 pour résister au régime soviétique. Je cite là les trois guerres qui ont marqué l'actualité ces dernières années. Mais, combien d'autres conflits ou querelles déchirent le monde : l'Algérie qui s'enfonce dans l'horreur quotidienne des massacres de son propre peuple; l'Arménie en perpétuel désaccord avec son voisin, l'Azerbaïdjan; le Sri Lanka et la révolution Tamoul; la guerre permanente entre Israël et ses voisins arabes, etc.

Si certains de ces conflits nous semblent trop lointains et trop régionaux pour nous concerner, d'autres représentent de réels dangers pour nous - pas des menaces guerrières au sens premier du terme mais des menaces sur notre économie, sur notre société même -. Prenons par exemple le conflit algérien. Pour des raisons historiques, la France accueille les opprimés de ce pays - qui, faut-il le rappeler, nous ont combattus au nom de l'indépendance en 1960 -. Pour cela, elle engloutit des sommes qui seraient certainement les bien venues dans le budget de la Défense pour respecter les plans de restructuration. Par ailleurs, cet afflux de réfugiés amène en France une religion, l'Islam, qui progresse si vite qu'elle est déjà devenue la deuxième religion pratiquée dans le pays après la religion catholique. Il y a là une source future de conflit. Lorsque les musulmans seront aussi nombreux que les catholiques, nous risquons de connaître de nouvelles guerres de religion comme notre pays en a connu au seizième siècle ?

Une autre forme de menace pèse sur l'occident et plus particulièrement sur l'Europe. Il s'agit de la menace économique.

Si le monde est aujourd'hui dominé par les Etats-Unis, qu'en sera-t-il demain ? Le Japon est un géant industriel qui a la possibilité de devenir une grande puissance militaire à relativement bref délai. Si, malgré tout, les japonais semblent marquer le pas, ne vont-ils pas être relayés par le réveil de la Chine ? Ce pays qui possède la population la plus importante du globe, se place en troisième position par sa superficie et conserve l'armée la plus volumineuse, se contentera-t-il de ses frontières actuelles ou sa puissance conduira-t-elle ses dirigeants à peser toujours plus sur le monde ? La Chine constitue pour l'avenir la plus grande incertitude. Ses exportations d'équipements nucléaires, ses ambitions maritimes en mer de Chine, les accords qu'elle tisse avec des pays plus ou moins inquiétants (Pakistan, Iran) sont perçus comme autant de risques pour les équilibres régionaux⁷.

On peut se poser les mêmes questions au sujet de la Russie. Cette nation semble avoir du mal à se remettre de la fin de son ancien système politique et de l'éclatement de l'union qu'elle avait "artificiellement" fabriquée et qu'elle soutenait à bout de bras. Mais, cela ne lui retire pas le poids de sa puissance. Son immensité et

⁷ Conférence de Mme V. NIQUET devant le CID le 14 janvier 1998 portant sur la stratégie chinoise.

son sous-sol en font le premier pays du monde en ce qui concerne les réserves de matières premières. Si ses dirigeants réussissent à arrêter le déclin économique en l'amenant à une économie de marché qu'elle a refusé durant plus de 70 ans, elle redeviendra obligatoirement une grande puissance avec laquelle il faudra compter. Comment exploitera-t-elle cette puissance, nul ne peut le dire aujourd'hui. On ne peut pas non plus négliger le formidable arsenal qu'elle représente tant sur le plan des armes conventionnelles que sur celui du nucléaire. Si l'appareil de défense semble aujourd'hui en crise, la capacité nucléaire, malgré les accords de réduction (START 1 et 2) reste de tout premier ordre et surtout est en perpétuelle rénovation⁸.

Enfin, la fracture nord-sud semble s'amplifier même si l'on ne peut plus vraiment parler de sud du fait de la disparité qui existe entre les différents pays qui le composent. La pauvreté de certains états s'accroît inexorablement et exacerbe les antagonismes régionaux. Le taux de croissance démographique reste élevé, surtout en Afrique, entraînant une émigration plus importante vers les pays développés. L'Asie subit actuellement une période de déstabilisation inquiétante : L'Inde risque d'exploser pour un problème ethnico-religieux⁹, la crise financière qui touche l'Asie du sud-est laissera des traces dans le développement de quelques pays.

Quant à la France, que deviendra-t-elle dans ce match où ses dimensions modestes, tant sur le plan géographique que sur le plan économique, ne lui permettent pas de prétendre à une place importante ?

III - Une solution possible : Une participation pleine et entière à des unions de type U.E., U.E.O., O.T.A.N.

Depuis 1966, la France représente un cas particulier au sein de l'Alliance. Bien qu'elle soit l'un des douze membres fondateurs de l'organisation, le Général de Gaulle décide de quitter les structures du commandement militaire intégré pour permettre à la France de conserver son indépendance militaire notamment dans le domaine nucléaire et aussi dans le choix de sa stratégie.

1) Un monde d'accords et d'unions.

Il faut regarder les choses en face. La France n'a plus, aujourd'hui, les moyens de faire cavalier seul et d'imposer ses idées aux autres pays. Même si elle reste une nation importante, à la parole écoutée, elle ne peut rivaliser, du moins sur le plan économique, avec les Etats-Unis, le Japon ou même l'Allemagne. Elle ne doit pas non plus se permettre de jouer la carte de l'isolement ni de l'indépendance alors que toutes les autres nations recherchent des accords de libre-échange. On le voit sur tous les continents où les grands leaders n'hésitent pas à s'associer avec leurs voisins plus petits pour étendre leur empire géo-économique. C'est ainsi que sont nés l'ASEAN en Asie du sud-est, l'ALENA en Amérique du nord, le Mercosur en Amérique du sud etc.

L'Europe a été la première à créer ce genre d'organisation (U.E. et plus largement, OTAN) mais, paradoxalement, semble avoir plus de difficultés à créer l'unité que les autres. Cela vient peut-être d'une absence de véritable leader (encore

⁸ Conférence de M. J.C. ROMER devant le CID le 9 janvier 1998 portant sur la stratégie russe.

⁹ François THUAL, *Les conflits identitaires*.

que l'OTAN est actuellement dominée par les Etats-Unis) et, plus sûrement, d'une volonté d'aller beaucoup plus loin dans la notion d'accord (abolition des frontières, monnaie unique ...).

2) La France hors de l'O.T.A.N.

La France a donc intérêt à revenir dans les structures de l'OTAN et à voir se développer l'U.E.O. Intégrer sa défense à celle de l'Europe repousse le danger loin de ses frontières. Ses voisins immédiats étant tous des alliés de longue date - hormis la Suisse, l'Espagne est le dernier pays à être entré dans l'OTAN en 1982 -, elle a tout intérêt à voir s'éloigner toujours plus loin le risque qui pourrait peser sur son intégrité territoriale.

La menace principale pourrait venir de l'autre bord de la Méditerranée mais, des accords du type Eurofor renforcent la crédibilité de la défense commune. Par ailleurs, la guerre en ex-Yougoslavie a montré que l'Europe pouvait être le siège d'un conflit (état qu'elle n'avait pas connu depuis la fin de la deuxième guerre mondiale si ce n'est dans des crises internes telles qu'en Irlande du nord). Rien ne dit que ce type de conflit régional mal maîtrisé ne pourrait pas déboucher sur une guerre beaucoup plus importante. Une association solide de nombreux pays est la meilleure garantie contre une extension de la crise.

La question est de savoir si la France peut s'investir dans des opérations de maintien de la paix au côté de ses alliés tout en restant à l'extérieur de l'Alliance.

Une telle position la conduit naturellement à l'isolement. Comment confier des commandements à une nation qui refuse une participation interalliée aux prises de décision ? Alors que les GFIM semblent en bonne voie de réalisation, la France pourrait être exclue de leur commandement sous prétexte qu'elle n'est pas membre à part entière de l'Organisation. On arriverait au paradoxe de voir un pays de l'importance de la France mettre ses forces à la disposition de la communauté sans obtenir de commandement.

3) La France et l'O.T.A.N.

Cette intégration passe par une mise en conformité des matériels et des procédures.

En ce qui concerne le matériel, cela conduit à développer des produits communs. Or, actuellement, la France poursuit une conduite individuelle tant du développement que de la construction de ses armements : Avion Rafale ou Mirage, char Leclerc, porte-avions Charles de Gaulle etc. Des discussions sont toutefois en cours pour la fabrication en commun de certains matériels. De plus, on a remarqué la coopération concernant les satellites HELIOS I et HELIOS II (avec, pour ce dernier, l'Espagne et l'Italie mais sans l'Allemagne), le futur avion de transport (ATF) qui pourrait être développé avec plusieurs pays européens. Mais, pourquoi ne pas aller plus loin comme cela se fait avec le consortium Airbus Industrie qui voit la participation de quatre pays dans le domaine de l'aviation civile ? Pourquoi ne pas envisager un char, un avion de chasse, un véhicule de transport européen ? Chacun pourrait participer à la construction de ces matériels en fonction de ses compétences technologiques, de ses capacités industrielles et des besoins pour ses

armées. La coopération pourrait être étendue également au domaine du renseignement, des communications, à celui de l'espace et de la logistique. Les européens ont la volonté de réussir la monnaie unique, pourquoi ne pourrait-on pas réussir dans le domaine de l'armement ?

La France y trouverait des intérêts sur plusieurs plans.

Tout d'abord, l'outil industriel serait préservé. L'emploi serait garanti par un marché plus large (les pays européens dans un premier temps mais aussi, un marché ouvert à l'exportation comme nous le faisons actuellement mais sans la concurrence de nos voisins qui seraient nos partenaires).

Ensuite, il permettrait un rapprochement des procédures. De grands pas ont été faits dans ce domaine, notamment dans l'Armée de l'air et dans la Marine qui travaillent déjà avec les procédures OTAN. Mais, la standardisation des moyens donnerait la possibilité d'aller encore plus loin. On peut en voir les bénéfices au sein de la composante "transport" de l'Armée de l'air. Utilisant le même type d'avions Transal, les équipages français et allemands réalisent de nombreux échanges qui leur permettent de travailler avec le maximum d'efficacité.

Enfin, cette coopération européenne permettrait de faire avancer la notion d'I.E.D.S. Les américains sont actuellement les leaders incontestés de l'O.T.A.N. car ils se présentent face à des pays qui ne sont pas unis. Si les européens réussissaient à s'entendre sur le plan politique ils pourraient alors rivaliser avec les Etats-Unis (surtout lorsqu'on sait que le PIB de l'U.E. est supérieur à celui des E.U.). Si les différents accords qui sont signés (Eurocorps, Eurofor, Groupe de chasse franco-britannique...) prenaient leur pleine mesure et si l'on voyait se dessiner un rapprochement des points de vue concernant la défense et une standardisation européenne en matière d'armement et de procédures, alors on pourrait s'orienter vers une sécurité de l'Europe réalisée uniquement par les européens. Cela permettrait aux américains de réduire plus qu'ils ne l'ont fait à ce jour, leurs forces sur le Vieux Continent (ce que le Congrès verrait sans doute d'un bon oeil notamment en matière d'économie) et à l'Europe d'acquiescer enfin l'autonomie préconisée par certains dirigeants, à commencer par le chef d'état français.

A partir de cette évolution, on pourrait alors relancer la discussion sur les grands commandements. L'Europe serait en droit de réclamer les commandements qui lui reviennent et la France qui ne veut pas réintégrer l'Alliance en bradant son retour pourrait obtenir satisfaction en revenant sur un plan d'égalité avec la Grande-Bretagne et l'Allemagne, niveau qu'elle est en droit d'attendre du fait de sa capacité nucléaire.

Conclusion.

Nous nous trouvons actuellement dans une période critique faite de doutes et d'incertitudes. Presque dix ans après la fin du régime communiste et la dilution de l'URSS, le monde est encore perturbé et chacun cherche sa place. Il ne fait aucun doute que les E.U. dominent la planète du fait de leur puissance économique forgée au gré des conflits mondiaux de la première moitié du siècle puis de la Guerre froide; mais aussi, grâce à cette énorme volonté que possède le peuple américain

mené par l'idée qu'il a un rôle de guide de l'humanité dans sa quête de la liberté¹⁰. Malgré cela, plusieurs pays, notamment les plus développés, ne veulent pas se laisser totalement dominer et veulent pouvoir conserver leur indépendance soit nationale soit supranationale au sein d'alliances regroupant des états de même civilisation.

C'est le cas de la France qui, pour rester une nation libre malgré des dimensions économiques et géographiques moyennes, cherche à développer des organisations de type UE ou OTAN. En marge de cette dernière institution par volonté de souveraineté sur ses propres armées, en particulier dans le domaine nucléaire, la France a compris qu'elle devait s'en rapprocher du fait des changements survenus dans le contexte géopolitique. En effet, le temps n'est plus à des armées volumineuses attendant l'envahisseur pour le repousser. La technique a remplacé l'homme, l'arme nucléaire restant le garant de nos intérêts vitaux.

Mais, cette technicité coûte cher et se justifie difficilement aux yeux d'une nation qui se débat dans une conjoncture économique morose. Le rapprochement avec l'OTAN est donc impératif car il nous permet de garantir une défense que nous ne serions sans doute plus capables de réaliser seul. Bien sûr, cela peut nous entraîner dans des opérations de maintien de la paix dans des pays qui ne nous sont pas proches mais, dans le même temps, cela répond à la volonté que la France a toujours exprimée : Etre une nation responsable qui agit pour la paix et la démocratie dans le monde.

Toutefois, ce rapprochement avec l'OTAN ne doit pas se faire dans n'importe quelle condition. La France reste une puissance importante. A nos dirigeants de montrer leur fermeté en choisissant une stratégie de défense bien définie et en l'imposant à nos partenaires.

¹⁰ Bruno COLSON, *La stratégie américaine et l'Europe*, page 20.

BIBLIOGRAPHIE

- Hubert de BEAUFORT et Jacques de ZELICOURT, La paix dans l'oeil du cyclone, éditions universitaires, 1990, 313 pages.
- Général André BEAUFRE, La stratégie de l'action, éditions de l'Aube, 1997, 156 pages.
- Bruno COLSON, La stratégie américaine et l'Europe, Economica et Institut de stratégie comparée, 1997, 122 pages.
- François THUAL, Les conflits identitaires, Ellipses-Marketing, 1995, 153 pages.
- Livre Blanc sur la Défense, SIRPA, 1994, 164 pages.
- Manuel de l'O.T.A.N., Bureau de l'information et de la presse, 1996, 408 pages.
- Thierry de MONTBRIAL, RAMSES, Dunod, 1998, 398 pages
- Le monde diplomatique, années 1997, 1998.